

L'RNA Joie

n° 431

Décembre 2014

42^{ème} année

Feuillet d'info mensuel publié pour les Ernageois avec l'aide de l'asbl Ernage Animation



3 décembre 20 h – église d'Ernage – entrée gratuite

Notre président est parti... sans bruit

Paul,

Tu vivais sans bruit

Tu as accueilli une famille sans bruit

Tu recevais tes amis souvent et sans bruit

Tu rendais service sans bruit

Et tout normalement tu nous a quittés

sans bruit

Sans bruit peut être mais tu laisseras un

grand vide, ça c'est sûr !

Mathilde et Joseph



Ciné Ernage

Texte : Serge Joris



En cette année de commémoration de la guerre 1914-1918 et à quelques semaines de la fête de Noël, la paroisse d'Ernage vous convie, en collaboration avec l'asbl Ernage Animation, à la projection du très beau film « Joyeux Noël », qui aura lieu en l'église d'Ernage le **mercredi 3 décembre à 20 h. Entrée gratuite.**

Ce film, réalisé en 2005 par Christian Carion, relate divers épisodes de fraternisation survenus en différents endroits du front à la Noël 1914 entre des hommes que tout leur environnement préparait à s'entretuer.

Le film fut 'nominé' au César du meilleur film, meilleur scénario, meilleure musique, meilleur second rôle masculin (Dany Boon), meilleurs décors et meilleurs costumes en 2006.

Merci

Texte : Nadine Bassinne-Tielemans

C'est avec émotion que, début octobre dernier, j'ai découvert l'hommage qui se trouvait dans notre journal local. Au fil des jours et des semaines, je l'ai lu, relu, agrandi, imprimé, encadré et suspendu face à mon « coin bureau » à la maison.

A cette émotion, sont apparus d'autres sentiments vis à vis de ces magnifiques articles : la joie de constater la considération et l'estime que beaucoup éprouvaient pour Walther ; la fierté pour tout ce qu'il a fait pour le village, SON village ; le bonheur d'avoir partagé sa vie pendant 29 années et d'avoir été son épouse légitime depuis 1988 ; la satisfaction d'avoir respecté toutes ses volontés, aussi bien tout au long de sa maladie qu'après son départ ; le respect et l'admiration pour sa vie.

Par ces quelques mots, je souhaite dire simplement MERCI, pour cet hommage, merci à Philippe Bodart et Francis Félix pour vos écrits, merci pour l'attention et la gentillesse de nos amis et amies vis à vis de Walther durant sa maladie, merci à ceux et celles qui sont venus lui rendre visite, qui m'ont téléphoné, envoyé un message ou un mail ces derniers mois, merci à Pierre Despontin, qui a été son médecin pendant plus de 30 ans et qui était présent lors de son « grand départ », merci à tous et toutes pour vos marques de sympathie à mon égard depuis ce triste 11 septembre 2014, merci, merci, mais surtout MERCI à toi Walther pour le bonheur et l'amour que tu m'as donnés.

Patricia, Philippe, nos petits enfants et arrière petit-fils se joignent à moi pour dire simplement MERCI.

La der de l'année

Texte : Le Comité Ernajeux

Dernier rendez-vous Ernajeux en 2014 le **dimanche 14 décembre à partir de 14h à la salle La Concorde.**

Plus de 150 jeux pour tous les âges et pour tous les goûts vous attendent.

Mobilisez-vous pour la mobilité

Texte : Nelly Brisbois

Ernageois, Ernageoises, si vous constatez dans le village ou dans votre rue des anomalies ou des difficultés sur le plan de la mobilité des personnes, faites le savoir à votre représentante au Conseil consultatif des aînés :

Nelly Brisbois - Tel.: 0473 26 99 67 ou par e-mail à nelly.brisbois@scarlet.be

Je me chargerai de répercuter vos observations au comité chargé de la mobilité pour la commune de Gembloux.

Ajoutez un sapin à vos boules

Texte : Benjamin Van Hove (pour l'association des parents de l'école maternelle)

C'était le scoop de l'RNAJoie du mois passé : cette année, l'association des parents de notre petite école maternelle d'Ernage organise une **vente de sapins de Noël**. Les fonds récoltés permettront de financer certaines activités (voyage en car, spectacles choisis par les institutrices...) voire d'organiser une conférence portant sur un thème éducatif pour les parents.

Pour commander, rien de plus simple. Il suffit de virer le prix du sapin de vos rêves au compte numéro BE57 0682 1334 2635 de l'association des parents de l'école maternelle d'Ernage. En communication, vous mentionnerez votre nom et la taille souhaitée. Précisez aussi si vous prenez un pied. Hop, en deux clics, l'affaire est entendue. Nous **clôturez les commandes le 7 décembre**.

Notez que les sapins ont poussé à une vingtaine de kilomètres d'Ernage, en province de Namur, et seront coupés deux jours avant la livraison pour vous garantir un maximum de fraîcheur.

Vous pourrez prendre livraison de votre arbre le **samedi 13 décembre de 10 à 14 heures, sur le parking de la place de la Concorde**.

Que les propriétaires de sapins en plastique soient rassurés : il vous est aussi possible de soutenir notre projet. A cet effet, nous avons ajouté un sapin virtuel dans notre assortiment, au prix modique de 5 euros (une affaire!). Il vous sera livré par courriel à l'adresse électronique que vous nous indiquerez.

Les tarifs

Epicea

Sapin de plus de 2m50, jusqu'à 3m50 : 38 € (suivant stock disponible). Et oui, l'épicéa n'étant plus la vedette du marché, notre fournisseur n'en a plus trop plantés.

Nordmann

Sapin de 1m30 à 1m49 : 27 €

Sapin de 1m50 à 1m69 : 30 €

Sapin de 1m70 à 1m89 : 38 €

Sapin de 1m90 à 2m49 : 45 €

Sapin de + de 2m50 : 60€ (suivant stock disponible)

Sapin virtuel: 5 € (n'oubliez pas de mentionner dans votre virement à quelle adresse e-mail nous devons l'envoyer).

Pied de sapin en croix: 3 €

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre projet et vous souhaitons d'ores et déjà de belles fêtes de Noël auprès de ceux qui vous sont chers.

Plus d'infos :

ap.ecole.maternelle@gmail.com

0472 78 27 90 (Benjamin Van Hove)



Le Père Noël à Ernage le 20 décembre

Coucou mes chers enfants,

*Comme vous le savez tous, je viendrai dans votre village le 20 décembre.
Le tracteur du père Noël partira à 15 heures de la plaine de jeux et
passera dans la rue Camille Cals et ensuite dans la rue de Noirmont
pour finir à la salle La Concorde.*

*Vous êtes les bienvenus pour me suivre et nous terminerons tous ensemble à
la salle pour un petit goûter offert (aux enfants) autour d'un brasero
Pour tes parents il y aura du vin chaud, de la tartiflette maison, du foie
gras et des bières spéciales,*

N'oublie pas de me faire un joli dessin !

Vous qui êtes sur le parcours, n'hésitez à me réserver, ainsi qu'à mes lutins, un bon accueil.

A très bientôt,

Père Noël.



Il ne faisait pas bon être cantonnier à l'époque

Texte : Corinne Bothy

Voilà, je vous avais promis une suite des aventures de la députation permanente du conceil provincial. Je vous ai rassemblé quelques autres anecdotes.

Le cantonnier était régulièrement la cible de propositions, de décisions. Un délibéré du conseil communal d'Arbre décide de faire une retenue de 162 francs sur le traitement du cantonnier pour payer des réparations à effectuer à un chemin. Heureusement, la députation provinciale improuve. Par contre elle approuve la nomination du Sieur Jonniaux en qualité de cantonnier en fixant son salaire à 3 francs par jour en hiver et 3,50 francs en été, ainsi que le Sieur Siscot garde champêtre puisse cumuler ses fonctions avec celles de cantonnier communal.

En 1914, il existe une réelle différence entre un jardinier communal et un cantonnier, parce que nous pouvons lire qu'il y a approbation pour le traitement d'un jardinier communal fixé à 600 francs pour la ville de Dinant en comparaison au traitement du cantonnier communal fixé à 300 francs dans la commune de Fontenelle.

Les taxes étaient déjà bien présentes et s'appliquaient sur les avocats et les commerçants employant plus de 2 vendeurs ; les droits de place pour le stationnement sur les places publiques des fiacres automobiles (l'ancêtre du parcmètre.....) ; les balcons, les marquises, les grillages, les domestiques, les chevaux, les billards...

J'ai pu aussi lire quelques situations amusantes telles que le refus de la députation permanente au Sieur Jamouton d'autoriser l'établissement d'un fondoir de suif à Namur (qui peut me dire ce que

c'est ?). Elle approuve la demande d'autorisation du Sieur Biot de faire circuler sur la province de Namur, une machine routièrè qui sert à transporter et actionner son carrousel (c'était le bon temps). Mais aussi le règlement de police que le Conseil Communal d'Hastière a arrêté dans sa séance du 27 avril les heures pendant lesquelles il est interdit à tout débitant de boissons de donner bal dans un établissement les jours de kermesse locale. Par contre la députation permanente refuse d'approuver la délibération par laquelle le conseil communal de Mazy décide d'installer un poste téléphonique et désigne l'emplacement de celui-ci. Plus fort, le conseil communal de Namur révisé son règlement interdisant la circulation des autos sur la route des panoramas (c'est celle qui monte à la citadelle) et décide d'autoriser cette circulation à la montée seulement. Comment faisait-on pour redescendre ?

Chez nous ou aux alentours :

En séance du 06 mars une demande de crédit de 22 francs pour Ernage est approuvée.

En séance du 27 mars une demande de crédit de 20 francs pour Ernage est approuvée (ils exagèrent, deux fois en 15 jours).

En séance du 24 avril le sieur Fosseprez reçoit l'autorisation de construire un aqueduc à Ernage.

En séance du 26 juin, la députation délivre sur les fonds provinciaux 200 francs à Monsieur Renard, curé d'Ernage, pour le service ordinaire, en 1913, de son école gardienne privée.

En séance du 14 juillet, autorise le collègue échevinal d'Ernage (jusque là on ne nous avait parlé que d'un conseil communal) au sieur Constantin Trémouroux

d'établir une clôture sur le terrain, le long de la route de Bruxelles à Namur.

Et pour finir encore et toujours tous nos problèmes de curage, d'envasement chez nous et aux alentours proches.

En séance du 24 avril la députation permanente décide d'accorder aux riverains du ruisseau « l'Ernage » dans la traverse d'Ernage la faculté d'effectuer eux-mêmes, jusqu'au 20 mai prochain, le curage et d'autoriser l'administration communale à faire, après cette date, compléter d'office, à charge du riverain en faute, tout travail mal exécuté.

En séance du 13 mars, elle décide d'engager l'administration communale de Gembloux à prendre des mesures sévères pour éviter la pollution et l'envasement du ruisseau l'Orneau par les égouts et les sucreries de la localité.

En séance du 03 avril, la députation permanente rejette des recours introduits par les sucreries Ledocte et la Gembloutoise contre la répartition faite par l'administration communale de Gembloux des frais relatifs au curage de 1913 du ruisseau l'Orneau et mis à charge de la Ville. Elle

rend exécutoire le rôle des dits frais dressé par le Collège (les pollueurs étaient les payeurs à l'époque).

Ce n'est pas fini pour les sucreries, parce que la députation autorise l'administration communale de Sauvenière à percevoir les impositions ci-après pour dégradations extraordinaires causées à la voirie. Sucrerie Gembloutoise 229,50 francs et la sucrerie Ledocte frères 132,96 francs. C'est bon à savoir..... je peux prendre note des plaques des camions qui passent devant la maison et s'en vont par les chemins de remembrement. Peut-être que les propriétaires pourraient intervenir dans les frais de réparation de la maison fendue de bas en haut.

Et maintenant un peu de poésie, il est accordé en séance du 17 avril un salaire de 30 francs par an au souffleur de l'Eglise de Celles (non ce n'est pas celui qui dit au prêtre ce qu'il doit dire, mais c'est celui qui éteignait les cierges).

Suite au prochain épisode, vous pouvez réagir sur corinne.bothy@gmail.com si vous voulez que la rubrique s'arrête ou continue.



Le château et la sucrerie Ledocte à Gembloux

Bienvenue aux nouveaux

Texte : Roland Thomas pour Ernage Accueil

Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée voici un certain temps de plusieurs nouveaux à Ernage. Les voici :

Vinciane,
rue Georges Balza

Jacques et Françoise,
rue Louis Denamur

Arnaud et Stéphanie,
rue Louis Denamur

Anne, rue Louis Denamur

Christian et Monique,
rue Emile Labarre

Gaétan et Gaëlle,
rue Trémouroux

Fabienne,
rue Trémouroux

Tanguy et Charlotte,
chaussée de Wavre

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur au sein de notre petit village.

Si vous êtes nouveaux et n'avez pas encore reçu notre visite, appelez-nous au 081 61 20 71

Ernage-Accueil
Colette, Thérèse, Raymond et Roland



1 troupe, 1 week-end, 2 genres, 2 prix

Texte : Corinne Bothy pour la troupe des Nouveaux Pilous

Comme tous les Ernageois sont bien organisés vous n'avez pas attendu les fêtes de fin d'année pour recevoir votre agenda mais vous vous l'êtes acheté. Ainsi, de plus il va parfaitement dans votre sac, poche, etc.... Génial vous aller pouvoir l'inaugurer de suite !

Vous pouvez donc retenir les dates des **20, 21 et 22 février 2015**. La troupe francophone vous présentera « **la salle de bain** » d'Astrid Veillon. Les places sont au prix de 8 euros en prévente et 10 euros sur place. Elle jouera le vendredi 20 à 19h30 et le samedi 21 à 19h30.

Quand les filles se retrouvent dans une salle de bain, ce n'est pas forcément pour se faire une beauté ! Elles se racontent des histoires de bonnes femmes et les mecs se font souvent tirer le portrait. Ce soir, c'est les 30 ans de Loulou. Elle est en pleine crise existentielle. Sa mère ne pense qu'à la marier, son amie d'enfance veut divorcer, sa copine vient de se faire larguer et l'autre bonne copine, du haut de ses 20 ans, l'agace profondément. Tout ce petit monde semble s'être donné

rendez-vous pour lui pourrir cette soirée d'anniversaire.

Pour les amis des wallons ou amateurs de wallon, la troupe vous présentera « **Do malheur po 7 ans** » d'André Beugin. Les places sont au prix de 6 euros. Elle jouera le dimanche à 15h00 heures.

Gaston se prépare pour aller voir son équipe de football mais en se rasant il casse le miroir. Dès ce moment sa vie va basculer. Un vendeur, son amie d'enfance, sa belle-mère, un cycliste... tout le monde a décidé de lui pourrir cet après-midi qu'il espérait très agréable.

En bonus, avant la pièce, Joseph ira à messe, un garde pêche tentera de remettre de l'ordre, un couple en pleine crise viendra exposer pour chacun sa version et nous terminerons avec un règlement de compte au sein d'une entreprise.

Je me réjouis déjà de vous retrouver toutes et tous, vous donne rendez-vous un jour ou deux jours de ce week-end. Venez nombreux les applaudir.



Le Grand Prix Cuistax revient !

Texte : Le Comité Cuistax (Geoffroy, Jérôme, Matthieu, Nicolas, Sébastien et Vincent)

Save the date ! Le Grand Prix Cuistax revient le 9 mai 2015.

Tel un bon vin, le Grand Prix Cuistax se bonifie avec les années. Et l'année 2015 s'annonce déjà comme étant un grand cru puisque nous aurons du soleil. Ce n'est pas garanti à 100% mais il serait inimaginable d'avoir de la pluie deux années de suite. Par contre, nous pouvons sans souci vous garantir qu'il y aura de l'ambiance, de l'animation, des jeux, de quoi manger, de quoi boire... Et on vous le garantit à 100% !

De nouvelles idées ont déjà germé lors de notre réunion de lancement du Grand Prix 2015 pour encore améliorer le sys-

tème des qualifications et, comme l'année passée avec Geoffroy, nous accueillons un nouveau membre dans le Comité Cuistax. Vous le reconnaîtrez le jour J à son joli t-shirt du Comité mais nous pouvons déjà lever un bout de mystère en vous dévoilant son prénom. Ce sera donc Sébastien.

Et maintenant le plus important, bloquez la date du **9 mai 2015**, c'est LE jour de l'année à ne pas rater !

Nous sommes bien entendu à l'écoute de vos suggestions, propositions d'aide, sponsoring, etc à l'adresse suivante gp.cuistax@gmail.com



Nouvelles de la souscription

Texte : Jean-Louis Luxen

Durant l'été, une souscription a été lancée par la Fabrique d'église en vue de financer le rétablissement de la statue de la Vierge de Beauraing vandalisée en début d'année. Elle a reçu une réponse très positive, au-delà même de toutes les attentes. De la part de paroissiens, de la part de concitoyens d'Ernage et même en dehors d'Ernage. Qu'ils soient tous ici vivement remerciés.

Grâce à cette mobilisation extraordinaire de ressources, la restauration de la statue de la Vierge est assurée. Il est même prévu de l'accompagner de mesures de sécurité destinées à prévenir tout nouveau vandalisme.

L'inauguration de la statue restaurée est programmée pour le mois de mai 2015, mois dédié à la piété mariale. A cette occasion, une information complète sera fournie à travers l'RNAJoie.

Horaires et intentions de messes

Texte : Eugène Dehoux et Colette Joris

Dimanche 7 décembre à 10h45 –
Deuxième dimanche de l'Avent

Fête de saint Eloi, patron des travailleurs
du feu et de la terre

Messe en mémoire de Joffre LACROIX, Elisabeth BRICHART, Jean BRICHART, Véronique DEPIREUX, Albert LACROIX, Catherine HUMBLET, Léa LARDINOIS et Yves HENRY, des défunts des familles CAPELLE-de PATOUL et DERAEDT et de l'ensemble des fondations.

Samedi 13 décembre à 15h : baptême de
Jeanne GREGA, fille de Bogdan et Sophie BORGHGRAEVE.

Dimanche 14 décembre à 10h45 – troisième dimanche de l'Avent

Messe en mémoire de Guy DELESCAILLE, René DESTAIN, Marie et Renée GOOSSENS, Donat MASSON, des défunts des familles GIGNOT et HUCORNE, LANNEAU, GERMAIN, DECELLE, THIRION, GUSTIN et SMET, MIRGUET et BUTTOLO.

9h30 : catéchisme première communion

10h30 : animation des enfants

15h : baptêmes d'Arthur LEMAIRE, fils de Christophe et Cécile PIROTTE, et d'Alexie DEGELAEN, fille de Michaël et Amandine QUIEVREUX.

Dimanche 21 décembre à 10h45 – Quatrième dimanche de l'Avent

Messe en mémoire de l'abbé Albert HALLEUX,

Anne-Marie LANNEAU, Roger THYS, des défunts des familles BASSINNE, GRANDHENRY, MANDELAIRE, MATHURIN et PIREAUX, NIHOUL, BIELANDE et MARCHAL, pour les malades de la paroisse : à leur domicile ou hospitalisés, en convalescence ou en maisons de repos et de soins et pour les personnes qui les assistent ainsi qu'en l'honneur de Sainte Adèle et Notre-Dame des Affligés.

Mercredi 24 décembre à 18h : **Veillée de Noël.**

Jeudi 25 décembre : Il n'y aura pas de messe à Ernage mais en l'église de Grand-Leez à 10h30. Vous y êtes cordialement invités.

Dimanche 28 décembre à 10h45

Messe en mémoire de Pierre BOTON, François HISETTE, des défunts des familles LENOM et LORENT, des parents et amis LESOYE et GUINAND, des défunts des familles MABILLE et MAUIENT ainsi que de l'ensemble des fondations.

Toute modification sera annoncée au cours de l'office précédent. Tous les jeudis, liturgie de la prière à 17h à l'église, célébration de l'Eucharistie à 18h.

Le prêtre responsable de la paroisse est l'Abbé Léon-Ferdinand Karuhije Rugwiro
Tél.: 081 61 63 92 - GSM : 0473 69 74 30

www.ernage.be

Ce petit journal est le vôtre. Son contenu dépend aussi de vous. Vos articles devront nous parvenir **avant le 20 du mois courant** pour être publiés dans le numéro du mois suivant.

Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août. Toute communication pour l'équipe de l'RNAJoie peut être envoyée à rnajoie@gmail.com ou déposée dans la boîte aux lettres de Xavier.

Editeur responsable : Xavier Demarets, 3 rue Camille Cals, Ernage

Distribution : Cécile & Xavier, Colette & Serge, Florian, Freddy, José & Jean, Marie-Christine, Marie-Thérèse & Roland, Raymond, Thérèse & Jean-Marc

En décembre 2014 à Ernage

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1 Zumba 20h15	2 Ernagym 18h30 Ernagymixte 19h30 Chorale 20h	3 Ciné Ernage Joyeux Noël 20h	4 Ernagym 9h15 Poubelles	5	6	7 Messe 10h45 Atelier Journal créatif 14h
8 Zumba 20h15	9 Ernagym 18h30 Ernagymixte 19h30 Chorale 20h	10 Danse enfants 14h, 15h, 16h PMC	11 Ernagym 9h15 Poubelles	12	13 Livraison des sapins de Noël 10h - 14h	14 Catéchisme 9h30 Messe 10h45 Ernajeux 14h
15 Zumba 20h15	16 Ernagym 18h30 Ernagymixte 19h30 Chorale 20h	17 Danse enfants 14h, 15h, 16h	18 Ernagym 9h15 Poubelles Papiers - cartons	19	20 Le Père Noël à Ernage 15h	21 Messe 10h45
22 Zumba 20h15	23 Chorale 20h	24 Veillée de Noël 18h PMC	25	26	27	28 Messe 10h45
29 Zumba 20h15	30 Poubelles	31				